

AAP Franco-Allemand (ANR-DFG) en Sciences Humaines et Sociales (FRAL) 2016

Check-List commune

- Avez-vous bien utilisé le formulaire de soumission (document scientifique) disponible sur le site de l'ANR et de la DFG pour la description de votre projet ? Ce formulaire ne doit pas avoir été modifié et commencer par la page de garde. Une version anglaise de ce formulaire est disponible sur demande.
- Avez-vous bien déposé votre dossier auprès de l'ANR (<https://aap.agencerecherche.fr/>) ET auprès de la DFG (<https://elan.dfg.de/>) ?
- Avez-vous bien déposé, en annexe, un document scientifique au format Word, en plus de la version pdf ?
- La partie scientifique du document scientifique (2.1 à 3.2 inclus) n'excède-t-elle pas 60 000 signes (espaces, notes de bas de page, tableaux inclus) ?
- Les CV de tous les participants directs au projet figurent-ils dans le document scientifique ?
- La taille des CV n'excède-t-elle pas 2 pages (par CV) ?
- Le nombre de publications intégrées aux 2 pages de CV n'excède-t-elle pas le nombre de 10 ?
- Les données du document scientifique (budgétaires, temps d'implication des personnels, etc.) sont-elles bien identiques à celles saisies sur les systèmes informatiques de l'ANR et de la DFG ?
- L'aide demandée a-t-elle bien été justifiée ?
- Les documents scientifiques sont-ils bien rédigés intégralement en français et en allemand ou en anglais (justification des dépenses et CV compris) ?

Check-list ANR

- Le budget comprend-t-il les frais de gestion et de structure (maximum 8%) ? (sur le document scientifique et sur <https://aap.agencerecherche.fr/>)
- L'implication des participants directs de l'équipe française a-t-elle bien été exprimée en personnes.mois ? (sur le document scientifique et sur <https://aap.agencerecherche.fr/>)
- Les membres (connus) de l'équipe scientifique des différents partenaires sont-ils renseignés sur <https://aap.agencerecherche.fr/> (onglet fiches partenaires) ?
- Avez-vous bien justifié (en français) le budget de l'équipe allemande dans la version française du document scientifique ?
- Avez-vous déposé sur <https://aap.agencerecherche.fr/>, en annexe (onglet « document scientifique ») et au format pdf, la version allemande de votre projet déposée auprès de la DFG (sauf dans le cas où vous avez déposé la même version anglaise aux deux agences) ? Le nom du fichier devrait être : « acronyme_vers_allde ».
- Sur <https://aap.agencerecherche.fr/> votre partenaire allemand figure-t-il bien parmi les partenaires du projet (case « partenaire étranger » cochée, case « partenaire sans financement » non cochée, le montant de l'aide demandée à la DFG peut être saisie dans les données financières, dans le cas de plusieurs partenaires allemands un 'réfèrent pays' peut être désigné) ?
- N'omettez pas de déposer le document administratif et financier signé (onglet « soumission du projet ») avant le 31 mars 2016 à 13h (heure de Paris). Seuls les partenaires français sont obligés de signer le document administratif et financier, aucune signature du ou des partenaires allemands ou de leurs tutelles n'est nécessaire.